



**Direction Générale des
Services du Département**
Direction du Développement

Sous-direction du Développement
Territorial - Contrats

Affaire suivie par : Anne Evain
Poste: 79 04

2011-CP-3651

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 29 avril 2011

**INSERTION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET DE TÉLÉCOMMUNICATION
DANS L'ENVIRONNEMENT PROGRAMMATION 2011
SUBVENTIONS AUX COMMUNES D'AUTOUILLET, DE BRÉVAL, CHAVENAY,
LES CLAYES-SOUS-BOIS, EMANCÉ, GAILLON-SUR-MONTCIENT,
GOUSSONVILLE, ISSOU, LA FALAISE, AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
ÉLECTRICITÉ ET RÉSEAUX DE CABLES DU VEXIN (SIERC) POUR
LAINVILLE-EN-VEIXIN ET AUX COMMUNES DE MANTES-LA-VILLE, MARCQ,
MOISSON, SAULX-MARCHAIS, VICQ ET VILLENEUVE-EN -CHEVRIE**

| | |
|------------------------|--|
| Politique sectorielle | Aménagement et environnement |
| Secteur d'intervention | Environnement |
| Programme | Insertion réseaux électriques et de télécommunications |

| Données financières | AP 2011 | CP 2011 |
|---------------------------------|-------------|-----------|
| Montant actualisé | 1 000 000 € | 100 000 € |
| Montant déjà engagé | 224 913 € | 0 € |
| Montant disponible | 775 087 € | 100 000 € |
| Montant réservé pour ce rapport | 307 975 € | 75 289 € |

| Répartition de l'échéancier du présent rapport | Montant pluriannuel | CP 2011 | CP 2012 | CP 2013 |
|--|---------------------|---------|---------|---------|
| | 307 975 | 75 289 | 169 686 | 63 000 |

L'aide départementale à l'insertion des réseaux dans l'environnement vise à accompagner les collectivités dans la réalisation de travaux d'enfouissement simultané des réseaux électriques (basse ou moyenne tension) et de télécommunication existants, localisés en agglomération et domaine public.

Au titre de ce dispositif, les collectivités éligibles peuvent bénéficier d'une subvention départementale correspondant à 30 % d'une dépense plafonnée à 70 000 € HT.

Le présent rapport a pour objet de proposer l'adoption des 16 projets figurant en annexe. La prise en compte de cette seconde programmation au titre de 2011 représente au total 307 975 € de subventions et porte ainsi l'engagement de l'autorisation de programme 2011 à 532 888 € sur 1 M€ de voté.

Je vous propose donc le projet de délibération suivant :